

# NOS OPTIONS



## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE



## SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Parce qu'être lycéen c'est aussi l'occasion de se **dépasser**, de découvrir des activités, notre lycée propose **2 types d'option**.

**Section Sportive Scolaire** : activités physiques de pleine nature (trail, escalade, VTT, course d'orientation, kayak...). Rythme : 3h/semaine + 1 raid de 3 jours au printemps et 2 jours à l'automne.

**VOTRE** motivation est plus **importante** que votre capacité physique.

**Sapeur Pompier Volontaire** : préparation toute l'année à la caserne de Saint Pons. Passage des modules PROMPT Secours et VSAV sur 2 ans. Certification à l'issue de l'obtention des modules.

Un **internat d'excellence**, des **classes à taille humaine**, des équipes pédagogiques **volontaires** et **engagées**, un projet d'établissement **ambitieux**, un environnement **rural et naturel**...autant de bonnes raisons **de nous rejoindre**.



# PRÉSENTATION



## Filière concernée par cette option

BAC PRO Accompagnement,  
soins et services à la  
personne/Ouvrages du Bâtiment  
Métallerie.  
CAP Metal/Accompagnant  
éducatif petite enfance

## SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Devenir sapeur pompier volontaire, tout en étant lycéen, c'est possible grâce à cette option. Vous intégrez la caserne de Saint Pons pour une durée de 2 ans. L'examen est obtenu après la validation de 2 modules de 7 jours chacun.

**Plus qu'une simple option, c'est un double diplôme et la possibilité de s'engager au service des autres.**

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

La Section Sportive Scolaire (S.S.S.) activités physiques de pleine nature (APPN) offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier :

- d'un entraînement physique soutenu,
- d'une formation à l'organisation d'événements sportifs
- d'une éducation à l'environnement lors de pratiques sportives en milieu naturel



## Filière concernée par cette option

BAC PRO Accompagnement,  
soins et services à la  
personne/Ouvrages du Bâtiment  
Métallerie.



## L'emploi du temps

- La Section Sportive Scolaire : 2h/semaine soit 60h sur l'année. 2 raids natures en autonomie : 3 jours au printemps et 2 jours à l'automne.
- Sapeur Pompier Volontaire : 1h toutes les 2 semaines + module PROMPT SECOURS 56h + modules VSAV 56h